

Programme des marques de reconnaissance d'Optimist International et programme incitatif du président international

I-8

Le programme des marques de reconnaissance d'Optimist International est développé et approuvé par le conseil d'administration d'Optimist International pour promouvoir divers objectifs organisationnels, lesquels adoptent une orientation stratégique et à long terme.

Le programme incitatif annuel peut être développé par le président élu de concert avec le personnel supérieur selon la base des lignes directrices du programme des marques de reconnaissance établies par le conseil d'administration. Le programme incitatif est un programme annuel et orientés vers les enjeux de l'année en cours. Ce programme doit être approuvé par le conseil d'administration d'Optimist International à une réunion régulière du conseil d'administration avant la présentation de toute partie du programme à tout membre d'Optimist International.

(Mars 1985; déc. 1987; juin 1988; mars 1989; mars 1992; déc. 2005; déc. 2010; avril 2011; févr. 2013)